

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze et le vingt-huit Février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - M. SOULIGNAC - M. PORTES - A. LEGRAND
- R. BERINGUIER - J.P. ROUANET - D. NADALIN - A. M. FERNEKESS – G.
ESTAMPE - Ph. BOUCHE – N. REY - N. DEYSSON – M. F. SAURIN -
T. MARTY – C. ECHARDOUR - V. RICCI - L. BONHOMME

Absents excusés : B. DE SOUSA - M.B. PANASSIE - D. HENRY - M. CAMP – A.
MASSOT - G. CABESSUT

Absents : T. PLAGNOL – R.M. URRIOLABEITIA - D. MALHAIRE

Procuration de G. CABESSUT à M.F. SAURIN
Procuration de M.B. PANASSIE à D. NADALIN
Procuration de D. HENRY à Ch. FAURIE
Procuration de M. CAMP à G. ESTAMPE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BOUCHE a été nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 JANVIER 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Janvier 2011 est approuvé.

Monsieur FAURIE indique que suite à la démission de Monsieur Patrick POIRAUD, de la liste d'opposition, Monsieur Alain MASSOT , suivant de liste, accepte la fonction de conseiller municipal.

COMMISSION VOIRIE ET SECURITE

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À LA CARTE DES COMMUNES DU CANTON DE FRONTON – DELIBERATION QUI ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 10/114

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

Monsieur ROUANET rappelle que le 16 Novembre 2010, le Conseil Municipal avait adopté les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal à la Carte des Communes du Canton de Fronton, suite à la dissolution de la Communauté de Commune Hers et Garonne (CCHG) à compter du 1^{er} Janvier 2011. A la même date, les 4 communes de Bruguières, Gratentour, Lespinasse et Saint-Jory transfèrent la compétence Voirie à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT).

Ces nouveaux statuts ont fait l'objet, de la part de la Préfecture, de remarques qui ont été prises en compte par le Conseil Syndical du 25 Janvier 2011. Les communes doivent donc approuver de nouveaux statuts avec les modifications suivantes : le Syndicat de Voirie compte à présent 12 Communes adhérentes ; pour la compétence « Voirie », le terme « communes adhérentes » est remplacé par « communes ayant délégué », et enfin, au paragraphe 3.2 « Prestations de services » remplace le terme « services mutualisés ».

Monsieur ROUANET propose donc au Conseil Municipal d'accepter les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de Fronton proposés, de transférer la compétence « Voirie » et « Chantier d'Insertion » au Syndicat et de confier au Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de Fronton, les prestations suivantes : maîtrise d'œuvre Voirie (hors Pool Routier), instruction des Autorisations et Actes d'urbanisme, Banque de Données Territoriales, rédaction des Actes Administratifs, curage de fossés, gestion du balayage mécanisé de la voirie, prêt de matériel (panneau de vitesse, panneau du Conseil Général et le cinémomètre).

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

ACQUISITION DE LA VOIE DÉNOMMÉE «RUE DES PÉLISSIÈRES»

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

Monsieur ROUANET rappelle à l'assemblée que l'implantation de la zone commerciale à l'entrée de l'agglomération, Route de Fronton (RD4) a nécessité la création d'une voie d'accès sur la totalité des parcelles cadastrées en section D n° 2080, 2008 et 1981.

Il indique que les propriétaires de ces parcelles, acceptent de les céder à la commune pour l'euro symbolique.

Monsieur ROUANET précise que les parcelles à acquérir appartiennent d'une part à la SCI LIB (parcelle D 2008 pour 515 m² et parcelle D 1981 pour 106 m²) et d'autre part la SCI COOPEVAL IMMO (parcelle D 2080 pour 688 m²). Il est indiqué que la rédaction des actes sera confiée au service du Syndicat Intercommunal du Canton de Fronton.

Monsieur ROUANET propose au Conseil Municipal d'acquérir pour l'euro symbolique, les parcelles précitées auprès de la SCI LIB et de la SCI COOPEVAL IMMO, de donner tous les pouvoirs au Maire pour réaliser cette acquisition, d'autoriser le Maire à signer les actes en la forme administrative, relatifs à ce transfert de propriété, et d'intégrer cette voie dans le tableau officiel de classement des voies de la Commune (Longueur : 91 mètres) et de classer cette voie dans le domaine public de la Commune.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS :

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

- Monsieur ROUANET présente la situation des travaux de voirie au 24 janvier 2011 :
- Cheminement piétonnier Route de Castelnaud : l'entreprise SEROBA a été retenue pour un montant de 100.000,00 € T.T.C. ; les travaux commenceront début mars ;
 - Sécurisation R.D. 30 / R.D. 63 C : l'accord des riverains ayant été obtenu, un courrier a été adressé au Conseil Général qui doit, s'agissant de routes départementales, réaliser les travaux d'aménagement ; la phase d'acquisition foncière va être lancée ;
 - Revêtement piste cyclable rue de la violèze (entre l'école maternelle et le chemin de fompigasse) : la convention a été approuvée par le Conseil général en février 2011 ; la consultation des entreprises a été lancée par le SIV ;
 - Enfouissement conducteur électrique photovoltaïque : les travaux sont en cours ;
 - Rue des Pélissières : le revêtement des trottoirs le long de GAMM'VERT a été réalisé fin février.

COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SÉCHERESSE – DÉGÂTS CAUSÉS AUX HABITATIONS ET BÂTIMENTS PUBLICS COMMUNAUX - DÉCLARATION COMMUNE SINISTRÉE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Rapporteur : Michel SOULIGNAC

Monsieur SOULIGNAC rappelle que notre région a subi une sécheresse importante durant ces dernières années et plus particulièrement depuis 2003.

Depuis le mois de juin 2008 et plus particulièrement durant l'été 2009, de nombreux propriétaires ont constaté sur leur habitation des dégâts (cassures, fissures, et autres désordres) souvent très importants liés aux mouvements de terrain consécutifs à l'état de

sécheresse. Des travaux importants et surtout onéreux de consolidation et de reprise en sous-œuvre s'imposent dans tous les cas.

Afin que les propriétaires puissent faire intervenir leur assurance et être indemnisés, la commune de Bouloc a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse pour l'année 2009. Un arrêté interministériel du 13/12/2010 n'a pas reconnu l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse pour toutes les communes du département de la Haute-Garonne qui en ont fait la demande.

Aujourd'hui Bouloc compte plus de 70 sinistres liés à la sécheresse, sur les habitations et bâtiments publics communaux. Par conséquent, vu l'ampleur du phénomène et les dégâts causés sur les bâtiments qui ne cessent de s'amplifier, il est nécessaire de demander à nouveau le classement de la commune pour les sinistres liés à la sécheresse pour l'année 2010.

Monsieur SOULIGNAC propose au Conseil Municipal de demander au Préfet de la Haute-Garonne de classer la commune de Bouloc sinistrée suite à la sécheresse pour la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la proposition présentée.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DIVERS SECTEURS

Rapporteur : Robert BERINGUIER

Monsieur BERINGUIER informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a réalisé l'étude des travaux de rénovation du réseau d'éclairage public comprenant d'une part, la pose d'une prise guirlande rue Jean Jaurès sur le candélabre double situé face à l'atelier d'art, et d'autre part, route de Castelnau, la dépose des appareils d'éclairage public n° 84 et 1109, la construction d'un réseau aérien d'éclairage public de 17 mètres de longueur et la pose de deux appareils d'éclairage public récupérés (1 situé au niveau de l'arrêt de bus à l'intersection du chemin de la Gargasse et 1 au niveau du 571 route de Castelnau).

Le coût total de ce projet est estimé à 1 160 € TTC mais compte tenu de la subvention qui sera accordée par le Conseil Général, la contribution de la commune serait au plus égale à 336 €.

Monsieur BERINGUIER propose au Conseil Municipal d'approuver le projet et de décider de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG, et après inscription et réalisation des travaux, de s'engager à verser au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne une contribution au plus égale à 336 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition présentée.

EFFACEMENT DU RÉSEAU BASSE TENSION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC CHEMIN SAINT PIERRE ET RUE ARNAUD VIDAL

Rapporteur : Michel SOULIGNAC

Monsieur SOULIGNAC informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 18/08/2010 concernant l'effacement du réseau basse tension et éclairage public chemin Saint Pierre, le SDEHG a réalisé l'Avant Projet Sommaire de cette affaire : Sur le réseau basse tension, les travaux consisteraient dans la dépose de 550 mètres de réseau aérien et de 11 supports bétons, dans la construction d'un réseau souterrain de 550 mètres de long et dans la reprise en souterrain de 13 branchements de particuliers. Concernant l'éclairage public, il y aurait création d'un réseau souterrain d'éclairage public de 550 mètres de long, la pose d'environ 25 ensembles d'éclairage public et la pose de 12 prises guirlandes.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune pour la partie électricité et éclairage s'élèverait à 28 079 €. Ces travaux seront réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication porterait sur un montant de 55 825 €.

Il est précisé que cette opération est éligible à une aide du Département qui sera sollicitée, d'une part directement par le SDEHG pour la partie électricité et éclairage public, d'autre part directement par la commune pour la partie télécommunication.

Avant de proposer cette opération au prochain programme d'effacement de réseau, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur ces participations financières.

Monsieur SOULIGNAC propose donc au Conseil Municipal d'approuver le projet et de demander au Maire de prendre toute disposition afin que les travaux soient réalisés par le SDEHG sous un délai de trois ans à compter de l'inscription au programme du SDEHG, de s'engager à verser au SDEHG une contribution au plus égale à 28 079 € pour la partie électricité et éclairage public, de proposer de couvrir cette contribution par voie d'emprunt et de prendre rang sur un prochain prêt du SDEHG, la commune demandant la réservation d'une part d'emprunt auprès du Syndicat départemental et décider de prendre en charge les annuités découlant pour la commune, d'autoriser le Maire à signer la convention avec le SDEHG et France Télécom pour l'opération de télécommunication et de s'engager à verser au SDEHG une contribution au plus égale à 55 825 € pour la partie télécommunication, et de solliciter l'aide du Département pour l'opération de télécommunication.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition présentée.

BILAN ACTIVITE DU SERVICE URBANISME POUR L'ANNEE 2010

Rapporteur : Michel SOULIGNAC

Monsieur SOULIGNAC note d'abord une augmentation du nombre de dossiers instruits au service urbanisme malgré le transfert de compétences au SMEA pour tout ce qui a trait à l'assainissement.

Pour ce qui est des permis de construire, le nombre de dossiers traités pour les constructions neuves est identique à celui de l'année précédente mais alors que les 19 dossiers instruits en 2009 portaient sur 74 logements, ils ne représentent « plus » en 2010 que 37 logements. Le nombre global de dossiers diminue légèrement (55 contre 59 en 2009).

Les demandes de travaux exemptés de Permis de Construire et Déclarations Préalables sont en nette augmentation (+ 20 par rapport à l'année précédente) ; ceci est notamment dû aux demandes d'installation de panneaux solaires et de chauffe-eau solaires et aux demandes de divisions de terrains.

Quant aux certificats d'urbanisme, ils connaissent une forte augmentation, notamment ceux de simple information, demandés maintenant systématiquement par les notaires.

Enfin, les lotissements (Permis d'Aménager et Déclarations Préalables) augmentent également fortement mais le seul qui compte plus de 10 lots annule et remplace un dossier de 2009 (COGEP pour ZA de Cabaldos). Pour les reste, 13 dossiers concernent des lotissements de 1 à 2 lots.

AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

Rapporteur : Michel SOULIGNAC

- 3000 m² non utilisés par Gamm'Vert ZA des Pélissières : des logements T2 et T3 devraient être créés entre Gamm'Vert et la zone commerciale ;
- Aménagement de la zone industrielle de Cabaldos : Cogep, l'aménageur, procède à l'acquisition des premiers terrains ;
- Extension réseau assainissement rue de la Pégou : la nouvelle tranche d'assainissement collectif ne peut être mise en service, le passage caméra et le branchement électrique de la station de relèvement étant toujours en attente (choix de l'entreprise en cours pour le passage caméra par le SMEA) ;
- SCOT du Nord Toulousain : suite à l'élaboration du Document d'Orientations Générales, des réunions publiques sont organisées entre le 14 février et le 18 mars ;
- 5^{ème} modification du P.L.U. : la procédure étant lancée, l'enquête publique aura lieu entre le 14 mars et le 14 avril ;

COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE CHOIX DU COORDINATEUR SPS

Rapporteur : Daniel NADALIN

Monsieur NADALIN informe l'Assemblée que le projet d'extension de l'école maternelle est maintenant arrêté et que la phase technique préalable à la réalisation des travaux doit maintenant être engagée.

Compte tenu de l'importance des travaux et de la multiplicité des corps d'état concernés, l'intervention d'un coordinateur de sécurité s'avère nécessaire.

Monsieur NADALIN indique que plusieurs bureaux d'études ont été consultés et que l'offre la plus intéressante qui ait été faite est celle de la Société SOCOTEC pour un montant de 2.152,80 € T.T.C.

Monsieur NADALIN propose donc au Conseil Municipal de retenir la proposition de la société SOCOTEC pour assurer la mission de coordination de sécurité et d'autoriser le Maire à signer la convention qui doit être passée avec ladite société.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la proposition présentée.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DESTINÉ À ACCUEILLIR LE POINT ACCUEIL JEUNES ET LE CENTRE INITIATIVES JEUNES - CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE

Rapporteur : Daniel NADALIN

Monsieur NADALIN informe l'Assemblée du projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Accueil Jeunes et le Centre Initiatives Jeunes qui sera proposé dans le cadre du Budget Primitif 2011.

Il précise qu'il s'agit d'un projet de construction qui serait réalisé en régie par les services techniques municipaux. L'objectif est de remplacer le bâtiment actuel préfabriqué qui n'est plus adapté aux besoins du service jeunesse (superficie, isolation...) par un bâtiment en dur que les services techniques sont tout-à-fait capables de construire. Il convient toutefois de s'attacher les services d'un maître d'oeuvre pour la conception, la définition du projet et la constitution du dossier de permis de construire.

Monsieur NADALIN indique que plusieurs maîtres d'oeuvre ont été consultés et que l'offre la plus intéressante qui ait été faite est celle d'un architecte de Villaudric, expert en Haute Qualité Environnementale, Didier HIDIAR pour un montant de 8.970,00 € T.T.C.

Monsieur NADALIN propose au Conseil Municipal de retenir la proposition de Didier HILAR, pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Accueil Jeunes et le Centre Initiatives Jeunes et d'autoriser le Maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre correspondant.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

POINT SUR LES AFFAIRES ET TRAVAUX EN COURS

Rapporteur : Daniel NADALIN

ANCIEN PRESBYTERE :

La consultation des entreprises est engagée. Les travaux doivent commencer au mois de mai.

EXTENSION ECOLE MATERNELLE :

Le projet a été présenté aux associations de parents d'élèves le 3 février ; il leur convient ; le cabinet Nouvel travaille sur le dossier de consultation des entreprises . Afin de rendre possible la réalisation des travaux cette année, Monsieur NADALIN indique qu'il convient de lancer la consultation dès la mi-mars, ce que l'Assemblée accepte à l'unanimité des membres présents.

CHAUFFAGE ECOLES :

Les travaux d'amélioration du dispositif de chauffage et d'éclairage à l'école élémentaire (4 classes) et au restaurant scolaire ont commencé aujourd'hui.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL :

Une nouvelle zone de chauffage a été créée dans la partie RAM par la société G. CLIM pour qu'elle puisse être pilotée de manière autonome par rapport au reste du bâtiment.

SALLE OMNISPORT – Problèmes de fuites d'eau :

L'ATD (service juridique) a été consultée pour savoir quelle démarche opérer face à l'inertie de la société E.M.P.

CLOTURE MAISON DE GARDIEN : la clôture va être posée par les Services Techniques en régie ; le coût des fournitures s'élève à 4200 €.

**COMMISSION SOLIDARITE
ET ACTION SOCIALE**

BILAN D'ACTIVITE 2010

Rapporteurs : Marie-Françoise SAURIN et Valérie RICCI

1/ Service d'aide sociale : 2404 € ont été alloués au titre de l'aide sociale en 2010 contre 1712 € en 2009 ; la différence porte sur les aides accordées aux locataires suite à l'incendie qui a ravagé leur logement le 1^{er} mai 2010 ;

2/ Service de vie quotidienne : 237 déplacements ont été effectués pour les personnes âgées en 2010 ; la moitié concerne des rendez-vous médicaux et les autres concernent principalement le marché de Fronton et des déplacements divers (pharmacie, Poste) ; il est à noter que le nombre de déplacements a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente ;

3/ Portage des repas aux personnes âgées : 4873 repas ont été préparés pour les personnes âgées en 2010 contre 4011 en 2009 ; cette augmentation est en partie due aux repas préparés pour la commune de Saint-Sauveur à partir du mois de juin 2010 ;

4/ Vacances Séniors : le C.C.A.S. a passé en 2010 une convention avec l'A.N.C.V. afin de proposer aux séniors des séjours au moindre coût et c'est dans ce cadre que 5 personnes sont parties une semaine à Luchon-Superbagnères ; le coût du séjour pour une personne non imposable s'est élevé à 236 € ;

5/ Logements sociaux : la commune compte actuellement 46 logements sociaux et 57 sont en cours de construction (46 par ARCADE aux Pélissières et 11 par Colomiers Habitat Rue de la Pégou) ; le service a enregistré 43 nouvelles demandes de logements sociaux en 2010

et 14 attributions de logements ont eu lieu sur notre commune pour cette même période (notamment livraison du programme de la SA Les Chalets à Cardillou) ;

6/ Atelier PIED (Equilibre) : en partenariat avec la CARSAT Midi-Pyrénées et le Comité Régional EPMM, le C.C.A.S. a mis en place le Programme Intégral d'Equilibre Dynamique pour la prévention des chutes. Il s'adresse à des personnes âgées de plus de 65 ans soucieuses de leur santé en leur permettant de participer à des séances d'activité physique pour prévenir les chutes et les fractures ;

7/ Atelier illettrisme : compte tenu du besoin d'alphabétisation existant dans le secteur géographique, la commune de Bouloc a fait appel au Greta Garonne qui a accueilli 5 personnes pendant 3 semaines en janvier et février pour un coût de 860 € ; une réflexion est en cours pour trouver une solution alternative, peut-être par un biais associatif car les financements sont difficiles à obtenir (obligation d'être demandeur d'emploi) et le coût reste élevé pour les communes ;

8/ Repas des aînés : en 2010, un nombre record de participants a été enregistré avec 192 personnes, soit 9 de plus qu'en 2009, année qui avait déjà connu une très forte participation.

POINT SUR L'ACTION DE LA COMMISSION

Rapporteur : Marie-Françoise SAURIN

1/ Jardins solidaires : une réunion s'est tenue le 18 février dernier à laquelle étaient conviés les jardiniers qui avaient adhéré à l'association « En attendant » en 2010 et des personnes qui avaient fait connaître leur souhait d'occuper un jardin ; l'objectif était de faire un point avec eux et de relancer la dynamique autour de ce projet de lien social. 7 jardiniers étaient présents et 10 personnes se sont engagées à cultiver un jardin. Les services techniques ont mis en place les compteurs défalqueurs pour l'eau dans les cabanons qui sont tous fermés à l'aide de cadenas.

2/ Atelier PIED : une réunion d'information à laquelle ont été conviés un grand nombre d'aînés de la commune, a eu lieu le 22 février à 15 h 00 à la salle des fêtes pour envisager un redémarrage de l'action.

3/ Vacances Seniors : une réunion à laquelle ont été conviés les aînés susceptibles d'être intéressés par ce type de séjours a eu lieu le vendredi 18 février. 25 personnes sont intéressées par le séjour qui se déroulera début juin dans le golfe de Saint-Tropez.

4 / Atelier illettrisme : l'atelier a repris pour Bouloc (1032 euros pour 2 personnes), Castelnau et Fronton, jusqu'à fin février.

5/ Trèfle à 4 Feuilles : la commune de Villemur n'a pas donné de nouvelles. Face à l'exiguïté du local qui accueille de plus en plus de familles (jusqu'à 59 ces dernières semaines), une réflexion est en cours pour la location d'un local plus spacieux dont le loyer serait pris en charge par les communes de résidence des bénéficiaires. Une réunion va être organisée avec l'ensemble des communes concernées.

6/ Résidence pour personnes âgées : la SA Les Chalets n'a pour l'instant donné aucune suite à l'entrevue du mois de décembre.

7/ Forum Social : la journée de travail sur la violence intrafamiliale prévue le vendredi 15 avril est repoussée au 9 septembre prochain.

INFORMATION SUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES AGEES

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES informe l'Assemblée que le C.C.A.S. a décidé de le l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le transport des personnes âgées en remplacement du véhicule sinistré en fin d'année 2010.

La proposition retenue est celle de l'UGAP et porte sur un véhicule de marque Renault type Kangoo pour un montant de 15.050,98 € TTC.

COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
--

PREMIERS RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2010

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE informe l'Assemblée que l'excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2010 s'élève à 514.000 €, soit plus de 100.000 € de plus que l'année précédente.

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE L'A.M.F. DU 15 DECEMBRE 2010

Rapporteur : Christian FAURIE

RYTHMES SCOLAIRES :

L'AMF s'est positionnée sur l'éventuelle modification des rythmes scolaires : elle a approuvé la tenue d'une conférence nationale sur le sujet et demande que les Maires aient un véritable pouvoir de co-décision avec les conseils d'école sur d'éventuelles modifications.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2011 :

Le gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales est confirmé pendant 3 ans ; une nuance est à apporter pour la Dotation de Solidarité Rurale qui devrait augmenter pour les communes de moins de 10.000 hab dont le potentiel fiscal est inférieur à la moyenne nationale dans la même strate de population... Notre commune devrait être concernée.

En ce qui concerne la péréquation, 2011 doit être l'année au cours de laquelle les principes seront définis ; l'application est prévue pour 2012 mais les communes ne devraient pas bénéficier de retombées directes : ce sont les régions puis les intercommunalités qui devraient y gagner.

Pour ce qui est de la fiscalité, un nouveau débat sur la révision des valeurs locatives a été engagé mais uniquement pour le moment sur les locaux professionnels avec une expérimentation en 2011 sur 5 départements et une généralisation à partir de 2012.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL

Rapporteur : Josette FERNANDES

Après avoir rappelé que la mise en place du Projet Educatif Local (P.E.L.) figure dans le programme municipal de 2008, Madame FERNANDES informe l'Assemblée que le P.E.L. vise à définir une politique éducative territoriale globale. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux, le P.E.L. traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et des attentes des familles, des enfants et des jeunes.

La commune de Bouloc met en œuvre des services pour répondre aux besoins des familles, notamment par des structures accueillant les enfants de 3 mois à 17 ans. La démarche du P.E.L. permettra de garantir une cohérence de l'ensemble des actions menées, de repérer les besoins du territoire et orienter les projets à mettre en œuvre suite à une réflexion partagée.

Madame FERNANDES indique que la mise en place du P.E.L. se déroulera en plusieurs étapes : d'avril à juillet, seront menés un état des lieux et un diagnostic ; en septembre, une réunion d'un comité de pilotage sera organisée autour des travaux réalisés dans la première étape de la démarche ; enfin, en décembre 2011, le projet sera définitivement validé et le P.E.L. sera opérationnel.

Le coût de cette étude, tel qu'il a été évalué par L.E.C., notre prestataire pour les services de l'enfance et de la jeunesse, s'élève à près de 8000 € mais compte tenu du résultat du marché conclu pour les services de l'enfance et de la jeunesse pour la période 2010/2012 (participation municipale négative en début de marché), la dépense ne devrait pas dépasser 5000 €.

Après avoir obtenu l'accord de l'Assemblée, Madame FERNANDES conclut en informant l'Assemblée que la réunion qui lancera officiellement la démarche avec L.E.C. et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports aura lieu le 17 mars prochain.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE MATERNELLE POUR LE DEUXIEME TRIMESTRE

Rapporteur : Josette FERNANDES

En ce qui concerne les effectifs pour la prochaine rentrée, aucune ouverture de classe n'est prévue en septembre 2011 malgré une moyenne supérieure à 31 élèves par classe.

Le projet d'école pour la période 2010/2014 a été approuvé par l'Inspecteur de l'Education Nationale et adopté par le Conseil d'Ecole.

Pour ce qui est des travaux, la prochaine phase du projet de reconstruction a été présentée aux parents par l'architecte le jeudi 3 février. Tous les parents élus avaient été invités. Les travaux sur le dispositif de chauffage connaîtront certains aménagements à la demande des enseignants.

La classe transplantée se déroulera du 23 au 27 mai à Vielle Aure (découverte du milieu montagnard) pour les 45 enfants de Grande Section. Les festivités de Carnaval auront lieu le jeudi 21 avril.

Une motion concernant les restrictions budgétaires pour l'Education Nationale (suppression de postes, formation des maîtres, RASED...) a été proposée par la F.C.P.E. et adoptée.

BILAN R.A.M. ET L.A.E.P. 2010

Rapporteur : Josette FERNANDES

- Le R.A.M. a accueilli lors des accueils collectifs du matin un maximum de 36 enfants (pour 16 assistantes maternelles). Pour les accueils individuels, ce sont 5 personnes au maximum qui ont été reçues en un après-midi.
- Le L.A.E.P. a accueilli lors des accueils collectifs du matin un maximum de 9 enfants pour 7 parents. Ce sont au total 16 familles différentes qui ont fréquenté le L.A.E.P. et 22 enfants différents. La présence de la psychologue est utile pour les parents rencontrant des problèmes particuliers et il serait même souhaitable de rendre plus nombreuses ses interventions. Un contact pourrait être pris avec l'UTAMS pour voir si des possibilités sont envisageables à cet égard.

POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

Rapporteur : Josette FERNANDES

- Crèche / R.A.M. / L.A.E.P. / A.L.S.H. / P.A.J. : le carnaval de l'ensemble de ces services aura lieu le jeudi 10 mars ;
- Crèche : 64 enfants sont sur liste d'attente pour la rentrée 2011 ;
- Service enfance : Mohammed El Hammoumi qui a bénéficié d'une promotion chez L.E.C. a quitté Bouloc ; il est remplacé par Sylvie CAMO qui occupait un poste similaire à Pibrac ;
- P.A.J. : le C.L.A.S. destiné aux enfants du collège fonctionne avec 5 jeunes collégiens ;
- Transports scolaires : 3 arrêts supplémentaires sont demandés par des familles boulocaines ; un courrier a été adressé pour elles au Conseil Général ;
- Ecole élémentaire : la décision de blocage annoncée n'a pas été concernée ;
- C.M.J. : plusieurs projets sont lancés, à savoir la présence du CMJ sur Facebook, la plantation d'un cognassier au square du footballeur ; des renseignements ont été recueillis sur le coût des brassards fluorescents pour les jeunes empruntant les transports scolaires ;
- Bibliothèque : le 25 Mars, un apéritif littéraire sera proposé sur le thème de la femme dans l'œuvre de Christine CLAIRMONT ; un concours photo sur le thème de la gourmandise sera lancé en avril avec une remise de prix le 20 mai prochain.

COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET COMMUNICATION

POINT SUR L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

Rapporteur : Gilbert ESTAMPE

Monsieur ESTAMPE indique d'abord qu'il a assisté le 16 février à la réunion de préparation du repas de village ; il est à déplorer que peu d'associations y aient participé ; le C.M.J. tiendra un stand pour le Trèfle à 4 Feuilles comme les années précédentes ; des animations non définies pour le moment seront également proposées ; il a également assisté à la remise de la ceinture noire de judo à Jean-François CARRIES le 24 février dernier ;

Le dimanche 6 Mars, Cap Cheval organise une épreuve qualificative pour le championnat de France ; le 12 Mars, Baobab 31 organise une Bourse aux Livres pour les 10 ans de l'association et le 13 Mars aura lieu le prochain Salon Musical.

La date du prochain forum des Associations a été arrêtée au samedi 3 septembre 2010.

DIVERS

POINT SUR PROJET DE L.G.V.

Rapporteurs : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle à l'assemblée que suite à l'annonce de l'étude d'un tracé alternatif (« jumelage plus étroit avec l'A62 »), une lettre co-signée par les maires de Lespinasse, Saint-Jory, Castelnau d'Estrétefonds, Bruguières, Saint-Sauveur, Villeneuve-Lès-Bouloc et Bouloc, avait été adressée à la nouvelle ministre en charge du dossier.

Le 17 février dernier, les maires concernés avec la députée Françoise IMBERT et son suppléant Michel PORTES, ont été reçus par le ministre des Transports qui les a rassurés sur l'étude du tracé alternatif qui est a priori destinée à éviter des recours ultérieurs dans le cadre de la réalisation des travaux du tracé D. Les élus ont également obtenu que cette étude soit raccourcie d'un mois.

La séance est levée à 22 h 45.

Relevé des délibérations :

Emergences :

2011/02/001	Syndicat intercommunal	Approbation modification statuts SIV -Annule et remplace délibération n°10/114
2011/02/002	Acquisition	Acquisition de la rue des Pélissières
2011/02/003	Divers	Demande de reconnaissance commune sinistrée au titre de la sécheresse pour l'année 2010
2011/02/004	Eclairage public	SDEHG : travaux d'éclairage public dans divers secteurs
2011/02/005	Eclairage public	SDEHG : effacement des réseaux Chemin de Saint-Pierre
2011/02/006	Actes spéciaux et divers	Projet d'extension de l'école maternelle : choix du coordinateur SPS
2011/02/007	Maîtrise d'oeuvre	Projet de construction d'un Point Accueil Jeunes : choix du maître d'oeuvre

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i>	<i>Michel SOULIGNAC</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à M. F. SAURIN</i>
<i>Jean-Pierre ROUANET</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Michel PORTES</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Marie SAURIN</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i>	<i>Louis BONHOMME</i>
<i>Dominique HENRY</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à Ch. FAURIE</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i>	<i>Alain LEGRAND</i>
<i>Nadine REY</i>	<i>Maryse CAMP</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à G. ESTAMPE</i>	<i>Valérie RICCI</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i> <i>Absent</i>
<i>Marie PANASSIE</i> <i>Absent e excusée</i> <i>Procuration à D. NADALIN</i>	<i>Philippe BOUCHE</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>
<i>Tiphaine PLAGNOL</i>	<i>Rose-Marie URRIOLABEITIA</i>	<i>Alain MASSOT</i>	

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i>	<i>Michel SOULIGNAC</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à M. F. SAURIN</i>
<i>Absent</i>	<i>Absente</i>	<i>Absent excusé</i>	